

## Rhône « La terre est un bien commun »

À mi-chemin entre Lyon et Saint-Etienne, la Fournachère pourrait devenir la 18e ferme Terre de Liens en Rhône-Alpes. Alors que la collecte auprès des épargnants solidaires est lancée, rencontre avec les porteurs du projet soucieux d'agriculture paysanne et biologique, d'ouverture sur le territoire et de transmission.

**D**e l'éducation populaire à l'agriculture paysanne, il y a comme une « évidence » pour Christelle Bonnefoux et Jacques Raynaud. Tous deux se sont investis professionnellement ces dernières années au sein des MJC, les Maisons des jeunes et de la culture, en région lyonnaise. « *Après un temps de réflexion sur nos envies et sur ce que nous souhaitons construire comme projet de vie, nous nous sommes rendu compte que notre place était ailleurs* », évoque Christelle. « *L'idée de devenir paysan est venue de Jacques qui a un brevet de technicien agricole et avait eu des projets d'installation.* » Pour elle, la voie paysanne est devenue une certitude après avoir participé à une transhumance.

En 2010-2011, Christelle effectue le stage « De l'idée au projet » organisé par la chambre d'agriculture, avant d'entamer une formation BPREA et de réaliser plusieurs stages dans différentes fermes en région Rhône-Alpes et en estive avec un berger. Dans le même temps, le couple s'engage dans le groupe lyonnais de Terre de Liens. « *C'est en nous interrogeant sur la manière dont on pouvait s'installer, sachant que l'élevage ovin allaitant est une production gourmande en foncier, que nous avons découvert Terre de Liens* », souligne Christelle. « *La terre est un bien commun et on ne se voyait pas devenir propriétaire d'une ferme. C'est*

*sans doute lié à notre cursus d'éducation populaire* », poursuit Jacques.

Après plusieurs visites de fermes qui ne peuvent aboutir, l'ancien maître de stage de Christelle les pousse fin 2014 à contacter François et Michèle Chavas, éleveurs de brebis allaitantes au lieu-dit « La Fournachère » dans le Rhône, aux portes du massif du Pilat. La famille Chavas est alors inscrite depuis plus d'un an au « Répertoire Départ Installation » : leur recherche d'un associé pour transmettre leur ferme dans le long terme (10 ans) s'est jusqu'à révéler infructueuse. La rencontre avec Christelle et Jacques change la donne : les cédants sont sensibles aux valeurs défendues par Terre de Liens, en particulier sur l'assurance que leur ferme ne sera pas démantelée.

François et Michèle Chavas n'avaient par ailleurs pas envisagé la vente de la ferme au regard de l'investissement nécessaire pour acquérir l'ensemble de la structure : 515 000 euros pour cette ferme d'environ 50 hectares – dont 35 hectares d'un seul tenant – et sa maison d'habitation<sup>(1)</sup> ! Un brin décourageant pour nombre de paysan.ne.s désireux de s'installer... « *Nous sommes sur une structure où il y a beaucoup de bâti : deux bergeries, une stabulation, une maison d'habitation<sup>(2)</sup> et des dépendances* », précisent Christelle et Jacques. « *Terre de*

*Liens n'engage pas de l'épargne solidaire sur des projets aventureux. La Safer est venue faire cette évaluation, on est au prix de ce qui se pratique ici.* »

Le projet d'installation, qui a reçu l'appui de la chambre d'agriculture et de l'Ad-dear<sup>(3)</sup>, s'inscrit clairement dans une dynamique d'agriculture paysanne et biologique. Christelle et Jacques souhaitent commercialiser un maximum de leurs agneaux en vente directe et circuit court. L'implantation de la ferme est propice : à 45 km de Lyon et 38 km de Saint-Etienne, la Fournachère est au carrefour de grands bassins de vie, avec une dynamique locale forte en matière d'agriculture paysanne. Le couple envisage aussi de réduire la taille du troupeau – de 380 brebis actuellement à 350 – pour être totalement autonome en fourrage.

### Des projets porteurs d'emplois

« *Nous voulons développer un système transhumant pour monter les brebis en estive afin qu'elles puissent profiter de l'herbe de la montagne pendant la période d'été*, relève Christelle. *Sur cette période-là, l'idée serait d'ouvrir la ferme au public, jeune et moins jeune, écoles, foyers, maisons de retraites, MJC, par la mise en place d'une ferme pédagogique.* » Le couple creuse aussi l'idée d'un abattoir temporaire pour l'Aid. Et a l'espoir de créer, à terme, 2,5 à 3 emplois temps plein sur la ferme. La présence de deux retenues collinaires ouvre la possibilité de créer un atelier maraîchage ou petits fruits pour une troisième personne. Pour l'heure, Jacques et Christelle sont en stage de reprise sur la Fournachère jusqu'à début 2017, tout en menant activement la campagne de financement participatif en vue de leur installation.

« *Si la collecte des 500 000 euros aboutit, ce sera l'acquisition la plus onéreuse de Terre de Liens dans la région* », atteste Bérengère Dumoulin-Plouard, de la mission communication Terre de Liens Rhône-Alpes. « *Le choix pour Terre de Liens d'acheter une ferme est le résultat de l'adéquation entre les porteurs de projet qu'on accompagne et un lieu viable. Les comités d'engagement ont jugé qu'il y avait là un patrimoine intéressant à sauvegarder et un projet de qualité<sup>(4)</sup>. C'est une*



La ferme de la Fournachère : un grand corps de ferme, avec 50 hectares de surface agricole utile, dont 35 autour des bâtiments.

### Épargne solidaire contre spéculation foncière

Créée en 2003, l'association Terre de Liens repose sur trois piliers : un réseau associatif (qui accueille et accompagne localement les paysan.ne.s pour leur accès à la terre), la Foncière (entreprise d'investissement solidaire dans laquelle les citoyen.ne.s peuvent placer leur épargne dans un projet à haute valeur sociale et écologique) et la Fondation (habilitée à recevoir des legs et donations de fermes). L'objectif est de soutenir l'accès au foncier, dans une démarche collective, par un appel aux dons et à l'épargne solidaire. [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)



De gauche à droite : François et Michèle Chavàs, les cédants, Jacques Raymaud et Christèle Bonnefoux, les repreneurs de la ferme de la Fournachère

confiance construite dans un processus très long... Il faut une très forte motivation! »

Ces dernières semaines, le couple enchaîne la tenue de stands avec les bénévoles de Terre de Liens pour faire connaître le projet auprès de futurs actionnaires solidaires soucieux de donner du sens à leur argent. Une action étant d'une valeur de 103 euros, l'objectif des 500 000 euros est-il réaliste? « Ce sera la deuxième ferme Terre de Liens sur le département du Rhône<sup>(5)</sup>, précise Jacques. L'association est encore très peu connue du monde paysan et du grand public, le panel des éventuels intéressés est extrêmement large. » Depuis 2003, le nombre d'actionnaires n'a pas cessé d'augmenter, et avoisine actuellement les 11 500 personnes (voir encadré). « Toutes les collectes lancées par Terre de Liens pour acquérir des fermes ont toujours abouti », appuie Bérengère Dumoulin-Plouard. « Il y a aussi les dons, le mécénat d'entreprises et la recherche éventuelle de subventions. » L'appui des collectivités locales est systématiquement recherché.

Si la collecte aboutit, Christelle et Jacques verseront un fermage à Terre de Liens pour la maison d'habitation, le bâti et le foncier, dont le montant est déterminé par l'index de la préfecture<sup>(6)</sup>. Que se passe-t-il si le fermier a des difficultés pour payer? « On peut être souples, c'est une question de communication », assure Terre de Liens Rhône-Alpes. « Quand les liens avec les fermiers sont

réguliers, il est facile d'anticiper les difficultés. C'est plus compliqué quand il n'y a pas de contacts. C'est la raison pour laquelle il y a des référents bénévoles sur chaque ferme qui peuvent recevoir des doléances, c'est une forme de médiation. »

Le fermier qui s'installe avec Terre de Liens s'engage par ailleurs sur trois grands points. D'abord, il signe un bail rural environnemental qui décrit les obligations afin d'être en cohérence avec la charte de Terre de Liens. « Le cahier des charges contient quinze clauses négociées entre le preneur et le bailleur, en fonction de la situation géographique et économique de la ferme », précise Bérengère Dumoulin-Plouard. Le deuxième aspect est la participation à la dynamique du territoire, au-delà des liens économiques, notamment entre ruraux et urbains. La question de la transmission et de la pérennisation de la vocation agricole du bien constitue le troisième axe. « On aura un ancrage fort, le plus longtemps possible, tout

en faisant en sorte que quelqu'un puisse prendre le relais, conclut Jacques. La Fournachère a la garantie à vie de rester une ferme, l'histoire va perdurer. » ■

**Sophie Chapelle**

(1) Le montant global d'investissement de Terre de Liens (acquisition, frais de notaire, travaux) s'élève pour ce projet à 750 000 euros. Christelle et Jacques rachètent sur leurs fonds propres le cheptel, le matériel et les stocks.

(2) Généralement, Terre de Liens est seulement propriétaire du bâti mais pas de l'habitation. Sur la Fournachère, la maison d'habitation est complètement intégrée dans le corps de ferme.

(3) Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural, émanation de la Confédération paysanne.

(4) La Fournachère est une coacquisition à 75 % de la Foncière Terre de Liens (500 000 euros d'épargne solidaire) et à 25 % de la Fondation Terre de Liens (voir encadré).

(5) En Rhône-Alpes, Terre de Liens a permis l'installation de 25 paysan.ne.s sur 17 fermes acquises.

(6) La location de la maison est estimée à 650 euros par mois auxquels s'ajoutent 9 500 euros annuels pour le bâti et le foncier.

Plus d'informations : [lafournachere.fr](http://lafournachere.fr)

## Terre de Liens, en quelques chiffres

- 202 paysan.ne.s installé.e.s sur 122 fermes Terre de Liens.
- En moyenne, une ferme Terre de Liens compte 25 hectares, mais ce chiffre varie de 0,5 à 170 hectares selon les projets.
- 11 460 actionnaires solidaires, 3 600 adhérent.e.s, 4 830 donateurs depuis 2009.
- 3 000 hectares ont été soustraits à la spéculation et dédiés à une agriculture paysanne et bio.
- 48 millions d'euros de capital pour la Foncière Terre de Liens.
- 1,8 million d'euros de fonds propres pour la Fondation Terre de Liens, sous forme de terres ou bâti agricole.